

УДК 327.8

**ORIGINES DE L'INTÉGRATION EUROPÉENNE: LES PRÉMISSSES
DE LA CRÉATION DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET
DE L'ACIER**

Жанбулатова Райхан, PhD

E-mail: Zhanbulatova_rs@mail.ru

Докторант 1 курса, кафедры политологии, ЕНУ им. Л.Н. Гумилева, Нур-Султан,
Казахстан

Ергалиева Кунсулу Онгаровна

E-mail: Super.k-o2015@yandex.ru

Старший преподаватель кафедры иностранных языков, ЕНУ им. Л.Н. Гумилева, Нур-Султан, Казахстан

À l'étape actuelle, l'Union Européenne joue le rôle majeur dans la politique mondiale à l'échelle régionale et globale ce qui est lié à son autorité internationale, et donne sans doute l'actualité particulière aux études scientifiques dans le domaine de l'intégration. Rappelons que la notion de "l'intégration" est entrée dans la politique mondiale et la science pour donner la caractéristique du processus tout à fait défini international prenant la source du moment de la conclusion de l'accord de Paris, c'est-à-dire dès la naissance de l'intégration européenne.

En raison de cela, il est important de révéler cette combinaison des facteurs, qui a amené la coopération des États européens à la création de la Communauté Européenne du charbon et l'acier (CECA).

Comme on le sait, le gouvernement français a pris l'initiative de la convocation de la conférence intergouvernementale où on a présenté le document connu sous le nom de «la Déclaration de Robert Schuman» [1].

R.Schuman, le ministre des affaires étrangères de la France, persuadé dans la nécessité de la réconciliation franco-germanique, a recours au génie ingénieux de la personne encore inconnue au grand public, mais qui a reçu l'expérience exclusive pendant une carrière internationale très longue et riche.

Lepland ébauché de la création de la communauté hautement fonctionnelle assurant la création d'un marché commun du charbon et l'acier, était élaboré par l'homme politique et public éminent de la France, J.Monnet, qui est considéré comme un architecte principal de l'intégration européenne. Jean Monnet, le commissaire de ce temps-là du plan français de la modernisation, nommé par de Gaulle en 1945 pour garantir le rétablissement économique du pays, était l'un des Européens les plus influents dans le monde occidental. Il consultait les gouvernements sans mandat politique et a acquis la réputation de la personne pragmatique avant tout préoccupée par l'efficacité.

La France, comme les autres pays européens avait besoin de restaurer l'économie détruite par la guerre. Les aciéries, la base de l'économie nationale, se trouvaient en état de crise. Prenant en considération qu'il sera extraordinairement difficile de créer l'ensemble européen d'en haut, comme le déclarent souvent les mouvements fédéralistes, Monnet préfère la construction fonctionnelle de l'Europe au lieu de cela. Il a décidé qu'il faut commencer par l'intégration dans les secteurs clés de l'économie pour créer la vraie solidarité entre les partenaires.

Jean Monnet est arrivé à la conviction qu'il était illusoire d'aspirer en un tour de main à la création du bâtiment intégral institutionnel, sans provoquer une telle résistance du côté des États que n'importe quelle initiative serait condamnée à l'échec. Pour réussir, il était nécessaire de limiter ses buts par les domaines concrets ayant une grande signification psychologique, et créer le mécanisme commun de la prise de décisions, qui recevrait graduellement de nouveaux acquis.

Donc, le pas politique commence par la déclaration de Schuman du 9 mai 1950, qui est l'acte fondamental dans le développement de l'intégration européenne. Le choix du 9 mai est symbolique, puisque le 8 mai est la fin de la Seconde Guerre mondiale, et le 9 mai est considéré comme le début de la rénovation. Le 9 mai est devenu le Jour de l'Europe.

Les représentants de six États – la France, les pays du Bénélux (la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg), l'Italie et l'Allemagne – ont pris part à la conférence constitutive ayant lieu le 18 avril 1951 à Paris. Malgré la différence des intérêts politiques des participants et les différends assez aigus, on a élaboré en fin de compte le document de compromis et on a signé l'Accord sur l'institution de la Communauté Européenne du charbon et l'acier (CECA), qui est entrée en vigueur le 25 juillet 1952. Environ un tiers d'articles de l'Accord était consacré aux problèmes pratiques de la gestion collective des aciéries et de l'industrie houillère. On a défini les paramètres institutionnels, économiques, financiers et sociaux de l'activité de la CECA. On a résolu les problèmes liés à la montée de l'industrie lourde de ces six États en créant la CECA.

Cependant la signification de cet accord dépasse beaucoup ces cadres. Le contrôle international sur les branches de base de l'industrie militaire faisait impossible l'intensification rude des armements en vue de la préparation à la guerre. Grâce à l'accord, la France pouvait contrôler maintenant l'Allemagne. Ça veut dire que la France, plus souvent que les autres subissant l'agression du côté de l'Allemagne, a trouvé la sortie dans l'intégration. Et l'Allemagne voulait restaurer ses propres positions politiques et l'autorité internationale.

En tout, les prémisses de l'intégration d'Europe occidentale émanent d'une série de facteurs, en dehors du susnommé. Comme l'ex-président français Valéry Giscard d'Estaing marquait justement, l'affaire, à laquelle Jean Monnet servait, répondait aux besoins historiques [3, p. 98].

Premièrement, le leitmotiv de toutes les actions politiques était le désir des pays d'exclure la possibilité des guerres au continent dans le futur. Il est important de souligner que grâce à l'intégration on expulse le fantôme de la guerre au continent.

En outre, dans les conditions du système bipolaire qui se forme, l'Europe perdant le statut "du centre du monde" se trouve devant le dilemme : d'une part, la nécessité de résister aux États-Unis, d'autre part, l'URSS. Charles De Gaulles écrivait «tout le monde s'est trouvé en pouvoir de la menace de conflit constante entre deux empires, américain et soviétique Tout appelait la France à se transformer en messager de la paix» [4, p.173-175].

Rappelons que pendant plusieurs siècles l'Europe dominait le monde, colonisait tout le monde, en répandant sa culture, ses langues, ses conceptions, en créant le sentiment de la supériorité. Après 1945 ces pays voient la nécessité de s'unir dans le contexte de la division de l'Europe entre l'Ouest et le communisme pour préserver leur influence.

Bien que d'abord les États-Unis craignaient la construction européenne, mais le début de la guerre froide a influencé le changement des positions. Et les États-Unis, en tout, n'objectaient pas contre le rapprochement des pays, en affermissant son statut politique dans le monde et en élargissant, en conséquence, le bloc capitaliste dans les conditions du monde bipolaire. Jean Monnet savait parfaitement qu'il pouvait compter sur le soutien du Haut-Commissaire des États-Unis en Allemagne John Makkloya, qui se produisait aussi pour le rapprochement franco-germanique et espérait que la France montrerait l'initiative rapide dans cette direction.

À son tour, les tentatives intégrationnistes de l'URSS et le renforcement des positions des partis communistes dans certains pays européens, évidemment, stimulaient la formation de l'identité commune près des élites de la France, de l'Allemagne Occidentale et de l'Italie. L'un des fondateurs de l'UE a plaisanté un jour qu'il faudrait ériger le monument de Staline, puisque sans cette peur, qu'il inspirait à l'Europe, l'UE pourrait ne jamais apparaître. L'explosion de la première bombe atomique soviétique en septembre 1949 contribuait à la diffusion de l'atmosphère de la peur, qui

s'appelait à cette époque-là la guerre froide. Néanmoins, J. Monnet soulignait que l'essentiel dans le rapprochement de l'Allemagne et de la France devrait être la création de l'Europe commune, et non pas la réponse aux exigences américaines ou la peur de Moscou.

L'Europe selon tous les paramètres était le polygone optimal pour l'expérience intégrationniste. L'homogénéité des formes de la vie économique, le niveau du développement économique et la culture politique, l'espace commun culturel, la présence des relations stables et résistantes interélectorales, l'histoire de longue durée de l'existence de «l'idée européenne» et l'identification civilisable liée à elle ont contribué à cela. Soulignons que l'un des facteurs de l'intégration est la discussion de plusieurs siècles de l'idée de la nécessité du groupement des États européens pour le développement de paix dans les pays européens.

En outre, à l'après-guerre les démocrates chrétiens et les sociaux-démocrates viennent au pouvoir pratiquement dans tous les pays européens. Ce ne sont pas des forces extrémistes, qui tentent de trouver la compatibilité, d'une part, avec une grande quantité de marchés, par le commerce plus libre et la compétition plus large.

L'accélération du processus de la décolonisation oblige des Européens à se rendre compte de la perte de l'influence dans le monde, c'est pourquoi l'unité européenne plus large peut permettre de nouveau à avoir l'influence.

En outre, ces pays, les puissances coloniales, ont perdu le lien avec leurs colonies. Les bilans de la Seconde Guerre mondiale ont permis aux colonies de devenir autonomes. Deux superpuissances en la personne des États-Unis et de l'URSS sortant sur l'arène mondiale, soutiennent les mouvements anticolonialistes, en intensifiant les humeurs nationalistes.

Le rôle considérable était joué par la perte du marché bon marché des pays qui sont entrés au camp socialiste et le transfert l'un contre l'autre des échanges économiques, orienté avant sur les colonies, qui sont devenues indépendantes. On pouvait surmonter ensemble la ruine d'après-guerre, restaurer les positions économiques chancelées à la suite de la guerre, résister à l'expansion des transnationales américaines.

Et, enfin, l'aspiration à créer le meilleur monde, plus libre et plus juste, dans lequel les relations internationales seront conduites à un plus haut niveau, est devenu, non au dernier tour, le facteur intégrant.

Ainsi, les prémisses substantielles pour l'apparition de la CECA sont survenues. Il est particulièrement important le fait qu'à la base de la CECA était récupéré ces principes, qui sont devenus la base de l'intégration européenne. L'organisme supranational, qui est d'une manière financière autonome, est responsable du fonctionnement du marché commun sectoriel et doit ouvrir les marchés à l'aide des mesures souples de la surveillance et du contrôle. Pour cela il doit être en état de fonctionner comme organisme collégial comprenant les personnalités indépendantes pour former le gouvernement émergent européen. Le traité sur la CECA, accordé pour une durée de 50 ans, prévoyait la création de l'instance dirigeante suprême qui initierait et prendrait les décisions juridiquement obligatoires, ainsi que le Conseil des Ministres Spécial assurant le lien avec les gouvernements nationaux. En outre, l'assemblée commune comprenant les délégations des parlements nationaux et possédant les fonctions consultatives et la Cour réalisant le contrôle de l'exécution des actes juridiques et réglementaires du groupement étaient créés. Donc, en février ou en mars 1953 le marché commun du charbon et des métaux ferreux de six États-membres de la CECA est devenu la réalité. D'une part, la CECA était le projet modeste, mais d'autre part, elle avait le potentiel immense, et a joué un rôle historique important dans l'évolution de l'Union Européenne. Les États-membres sont allés à la restriction de la souveraineté, à la transmission des responsabilités impérieuses aux organismes supranationaux pour l'acquisition des buts posés.

En 1957 à Rome les mêmes six États ont signé deux actes constitutifs, jouant le rôle particulier dans le développement du processus de l'intégration. C'étaient l'Accord sur l'institution de la communauté Européenne économique (CEE) et l'Accord sur l'institution de la communauté Européenne selon l'énergie atomique (Euratom). Les deux accords sont entrés en vigueur le 1 janvier 1958. La réussite des négociations qui ont amené à la signature des accords de Rome était prédéterminée en plusieurs cas par la crise de Suez qui a définitivement enterré le statut mondial

puissant de la France et de la Grande-Bretagne et par l'intervention presque synchrone soviétique en Hongrie réanimant la sensation de la menace civilisable, affaiblie aux conditions de l'étape de détente d'après Staline.

Les actes signés avaient une signification importante pour le développement des processus de l'intégration dans l'Europe Occidentale. Euratom rappelait par sa destination fonctionnelle la CECA, c'est-à-dire elle réglait le domaine relativement étroit, mais très important (énergétique) de la coopération internationale. À la différence d'Euratom, en la personne de la CEE on créait un groupement intégrationniste du caractère universel, dont le but était la création du marché commun. On a signé la Convention sur le groupement des parlements et des cours de tous les trois groupements simultanément avec la signature des accords de Rome. En 1965 on signe l'accord sur la fusion des conseils et les commissions de trois communautés et vers 1967 Trois communautés de facto se sont transformées en organisation commune intégrationniste, ayant gardé formellement chacune «la personnalité juridique» spéciale et sa personnalité juridique à l'arène internationale [5, p.169].

Le processus de l'intégration des États européens devient de plus en plus complexe et compliqué. Il faut marquer que l'intégration européenne passe une série d'étapes, dont le contenu était prédéterminé par les besoins stratégiques du développement des Communautés, ainsi que par les conditions concrètes politiques et économiques du caractère régional et global. On peut faire le bilan que la construction de l'Europe commune représentait le processus pas à pas graduel, qui se développe aussi à l'étape actuelle.

Donc, l'Union Européenne en temps plus de cinquante ans de développement s'est transformée en plus grand centre économique et politique du monde. Il est assez difficile d'argumenter la conclusion sur ce que l'on peut trouver l'UE comme le modèle garantissant le succès aux efforts intégrationnistes.

Mais comme le critère du succès des groupements intégrationnistes, à notre avis, est la réalisation aux frais de la coopération des buts de chaque pays-participant, on peut donner l'estimation positive des résultats du modèle intégrationniste européen.

Ainsi, la genèse de l'intégration européenne, à partir de la Communauté Européenne du charbon et l'acier, fondée sur l'ensemble des facteurs sociopolitiques, économiques et culturels, témoigne de la réussite de la coopération économique et politique des pays de l'UE.

Littérature:

1. Deklaratsiaot 9 maya 1950 g. // <file:///C:/Users/Acer/Downloads/qe-391-ru.pdf>
2. Monnet Jean. Real'nost' ipolitika. Memuary.- M., Mosk. Shkolapolititcheskihissledovaniy, 2000.- 668 s.
3. Valéry Giscard d'Éstaing. Vlast' izhizn'. M.: Mezhdunarodnye otnosheniya, 1990. - 320 s.
4. Gaulle Ch. *Mémoires d'espoir : 1, Le Renouveau, 1958-1962*, Paris.: éd. Plon, 1970.- 317 p.
5. Pravo Evropeiskogo Souza /Pod red. S.Yu.Kashkina.M.: Yurait, Vyssheobrazovanie, 2010.- 386 s.